Projet #336:
Fabrication de couvercles métalliques pour boites de conserves de poisson

Contact: M. El Housni Lhoussaine
Division: Industrie mécanique métallurgique et matériaux de construction
06 68 28 09 15
lelhousni@mcinet.gov.ma

Description du projet

Unité de production de couvercles métalliques pour les boites de conserve de poisson dans le cadre du renforcement des capacités de production des opérateurs existants. Produits faits à base de fer et d'aluminium et utilisé pour la couverture de corps de boites de conserves de poisson

Principaux clients :
- *Industrie du poisson*

Filière
Industrie mécanique métallurgique

Sous-filière
Emballage

Indicateurs financiers (indicatif)

Investissement potentiel	150 – 200 Mns MAD
Chiffre d'affaires potentiel	150 – 250 Mns MAD
EBITDA[2] *(En % du CA)*	14% – 20%
Emplois	100 – 150 emplois directs

Faits marquants

- Importation des couvercles métalliques pour boites de poisson de l'ordre de 500 Mns MAD
- Croissance du secteur tirée par le développement de l'industrie de poisson estimée à 9% à horizon 2030

Complexité du produit[1]

Principaux intrants requis

- ✓ Fer
- ✓ Aluminium

Croissance et taille du marché

Imports Maroc *(Mns MAD)*

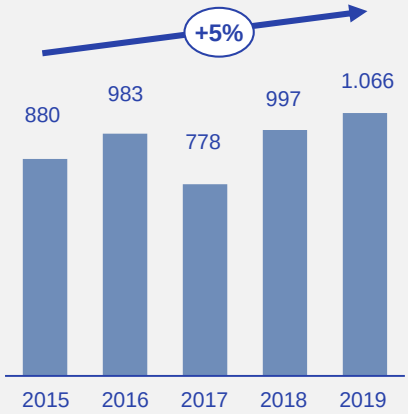

Principaux pays d'importations du Maroc

Espagne
Emirats Arabe Unis
France

Local vs. Import

100%
Import

Principaux avantages d'investissement

Subventions
- Fonds de Dév. Industriel et des Investissements (FDII)
- Programme ISTITMAR PME ou TPE, en fonction du CA

Aide à la formation
- Programme « IDMAJ »
- Programme « TAEHIL »

Foncier potentiel
- Z I Souss Massa
- PI Lakhyayta
- Jorf lasfer

Financement
- Mezzanine PME
- Tamwilkom

(1) Product Complexity Index: Diversité et sophistication du savoir-faire requis pour produire un produit. Le PCI est calculé selon le nombre de pays qui produisent ce produit et la complexité économique de ces pays. Les produits les plus complexes, ceux que seuls quelques pays peuvent produire, ont le PCI le plus élevé (i.e. électronique, chimie) vs. les produits les moins complexes (i.e. matières premières, produits agricoles)
(2) Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement
Source : Office des Changes